

suis heureux de voir que l'humour a encore sa place. Voici la résolution:

Cette Chambre déplore et condamne énergiquement le fait que le gouvernement a réclamé de la Gendarmerie royale du Canada des renseignements sur la conduite passée de tous les membres du Parlement...

Et vous, députés libéraux, n'avez-vous donc rien à cacher? Prenez garde, car le premier ministre a demandé que vous fassiez tous l'objet d'une enquête. Il n'avait pas trop confiance en vous non plus. Je répète la résolution:

Cette Chambre déplore et condamne énergiquement le fait que le gouvernement a réclamé de la Gendarmerie royale du Canada des renseignements sur la conduite passée de tous les membres du Parlement en général—procédé propre à détruire l'indépendance de tous les députés et à miner l'institution du Parlement.

Le premier ministre tourne cela en ridicule. Je n'ajouterai rien au sujet de la résolution. Nous avons établi les faits. Ils ont essayé de nous réduire au silence. Ils ont voulu m'empêcher de dire ce que l'on sait dans tout le pays. Je ne tiens pas à citer d'éditoriaux, mais il y en a tellement. Un s'intitule «De la malice politique»; un autre, «Un nouveau Pearson». Les citoyens du Canada ne comprennent pas. Ils m'écrivent «Tel n'est pas l'homme que nous croyions avoir connu. Nous ne partageons pas ses opinions, mais qu'il s'abaisse à ce genre de choses, peu importe qu'il y ait été poussé par le président du Conseil privé, le ministre de la Justice, ou qui que ce soit, voilà qui ne fait pas honneur au Parlement.»

Les libéraux n'ont pas encore rappelé aux députés que leur vote peut renverser le gouvernement. Eh bien, s'il est une autorité au pays, c'est bien M. Eugene Forsey... (*Exclamations*)

Le premier ministre sourit, mais M. Forsey est un spécialiste des affaires nationales et internationales. Voici ce qu'il dit:

La tenue de nouvelles élections maintenant, d'après l'ancienne répartition des sièges, constituerait l'outrage ultime. Jusqu'à l'entrée en vigueur du remaniement, dans quelques mois, il faut trouver moyen de continuer...

Il enchaîne:

M. Pearson pourrait suivre l'exemple de M. Disraeli en 1868. Le gouvernement de ce dernier est tombé le 30 avril 1868, par un vote de 330 voix contre 265... Le 4 mai Disraeli a dit à la Chambre qu'il avait obtenu le consentement de la reine à une dissolution «aussitôt que le permettra l'intérêt public»...

Le gouvernement a continué à diriger les affaires de l'État pendant plusieurs mois. Il a fait adopter les mesures législatives nécessaires et la dissolution n'a eu lieu que le 11 novembre.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

• (5.40 p.m.)

En second lieu, le gouvernement ne peut pas se lancer dans une nouvelle campagne électorale. Le premier ministre a demandé au peuple canadien de voter pour un gouvernement majoritaire et il n'a pas obtenu la majorité. Je préfère l'objectivité de M. Forsey à l'incertitude du ministre des Transports.

Les libéraux pourraient simplement démissionner (s'ils demandaient la dissolution immédiate du Parlement, le Gouverneur général serait tenu de refuser à cause du remaniement de la carte électorale). Le gouverneur général convoquerait alors...

Le chef de l'opposition

...pour lui demander de former un gouvernement.

(*Exclamations*)

Vous vouliez la majorité des sièges, vous n'en avez obtenu qu'une minorité. Je ne fais que citer une autorité en la matière, et ils n'aiment pas les autorités. Il n'aiment pas la vérité qui sort de la bouche du commissaire de la GRC, pas plus que l'objectivité de M. Forsey.

M. Forsey ajoute que, si le gouverneur général concluait que nous ne pouvions pas former un gouvernement, même pas provisoire, il pourrait alors convoquer une conférence de tous les partis, chargée d'étudier la possibilité de choisir quelqu'un pour former un gouvernement provisoire de coalition avec plusieurs députés, qui ensemble s'efforceraient d'accomplir une tâche semblable à celle qui a été accomplie en Australie et en Nouvelle-Zélande. Je signale ce point parce que c'est tout ce qu'il leur reste à faire.

Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous a fourni une explication qui ne concorde pas avec les faits. C'est la dernière chance du Parlement. Serons-nous des marionnettes entre les mains d'un premier ministre qui garde des dossiers sur les députés? J'ignore de qui il s'agit, mais il a des dossiers sur deux ou trois. Qu'ils prennent garde! Un jour ces documents seront révélés. Voici la situation à l'heure actuelle. C'est une situation sur laquelle le peuple canadien a le droit de s'interroger ce soir et qui doit être condamnée par les députés, quel que soit leur parti.

M. l'Orateur: Le ministre veut-il poser une question?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, monsieur l'Orateur. J'aimerais savoir du chef de l'opposition s'il peut accepter la question que je voulais lui poser plus tôt. Vu qu'il a parlé de maccarthysme, consent-il maintenant à faire des excuses publiques au député de Matapédia-Matane (M. Tremblay).